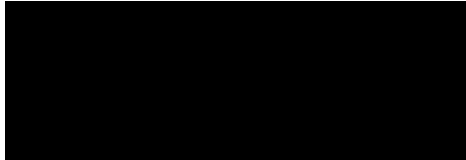


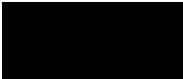
Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 17 juin 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.089



Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 15 mai dernier, visant à obtenir :

« [...] Le nombre d'adultes qui sont en attente d'une place d'hébergement au Québec pour chacun des programmes-services suivants, à savoir :

- Soutien à l'autonomie de la personne âgée (SAPA) ;
- Déficience physique (DP) ;
- Déficience intellectuelle (DI) et Trouble du spectre de l'autisme (TSA) ;
- Santé mentale (SM) ;
- Dépendance.

Parmi les personnes identifiées à la question précédente qui sont en attente d'une place d'hébergement, combien sont en attente d'une place en ressource intermédiaire d'hébergement, tel que défini à l'article 302 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), et ce, pour chacun des programmes-services ?

Dans la mesure où cette information est connue, nous aimerions que les données soient ventilées pour chacune des régions administratives du Québec. Finalement, nous souhaiterions connaître le nombre de ressources intermédiaires qui ont cessé leurs activités et le nombre de nouvelles ressources intermédiaires qui ont signé des ententes particulières avec des établissements de santé depuis le 1^{er} janvier 2023, en indiquant le nombre total de places que cela représente pour chacune de ces deux catégories, le tout ventilé par établissement de santé. » (*sic*)

... 2

Au terme des recherches effectuées, nous vous transmettons, sous l'onglet 1, les données pour la clientèle en déficience physique, intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme de tous âges. Il y avait 2 007 personnes en attente d'hébergement. Cependant, nous vous informons que nous n'avons pas les données pour adultes uniquement.

Veillez prendre note que pour le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal, l'hébergement est géré par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Par conséquent, les données pour ce centre intégré universitaire de santé et de services sociaux sont incluses dans celui du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

D'autre part, l'onglet 2 contient des renseignements à l'égard du programme Soutien à l'autonomie de la personne âgée. Selon le Tableau de bord ministériel, le nombre de demandes en attente d'une place en centre d'hébergement et de soins de longue durée à la P13 2023-2024 est de 3 631.

Finalement, pour les autres points de votre demande, nous vous informons que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient pas les renseignements demandés. Or, la loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions (article 1).

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse ci-dessous :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/acces-documents-organismes-publics/citoyens-acces-documents-publics/comment-avoir-recours-tribunal-administratif>

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 3

N/Réf. : 24-IO-00004-096